

Diplôme Universitaire  
Animateur de territoires

Années universitaires 2017-2019

validé à la CFVU du 2 juin 2016



**DURÉE ET RYTHME**

250 heures réparties sur deux ans, en soirée (17h à 20h) en session de 2 à 3 jours et le samedi matin.

**DATES**

Début des cours : décembre 2018

**LIEU DE FORMATION**

Campus Universitaire du Tampon

**PUBLICS**

Agents de développement associatif privé et public : Parc National, AZDR... Agents et élus des collectivités territoriales, Agents des services de l'Etat et Doctorants.

Niveau Licence (L3) et avec expérience de territoire d'au moins 5 ans.

**CALENDRIER**

Retrait et dépôt des dossiers : jusqu'au 26 novembre 2018

Résultats d'admission : 28 novembre 2018

Acquittement des frais de formation : avant le 6 décembre 2018

**FINANCEMENT**

20 € (frais de positionnement non remboursables) à régler par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion.

et Frais de formation :  
Convention Employeur : 4.500 €  
Individuel payant : 2.500 €

Nombre de participants : 25 maximum  
Ouverture sous réserve d'un minimum de 15 participants.

Conditions Générales de Vente disponibles en ligne sur le site internet [www.sufp.re](http://www.sufp.re)

**Renseignements :**

**Responsable Pédagogique**

**06.93.01.50.16**

**[stephane.manin@univ-reunion.fr](mailto:stephane.manin@univ-reunion.fr)**

**[www.sufp.re](http://www.sufp.re)**



**GRAND SUD**

*Terres de volcans*

*Une identité, des territoires.*

Diplôme Universitaire

**Animateur de Territoires**



La formation est accessible à temps plein pour l'obtention du Diplôme Universitaire ou via un cycle de conférences de valorisation scientifique

**Ambitions du Projet**

Proposer une formation de haut niveau, transdisciplinaire et intégrant une perspective de recherche action aux acteurs du territoire. Pour cela, nous avons demandé aux meilleurs experts, universitaires et professionnels, locaux, nationaux ou internationaux : de synthétiser les concepts fondamentaux, d'en énoncer les limites, de proposer de nouvelles approches et d'en présenter les outils associés. Ces approches sont appréhendées dans le cadre du développement du territoire de la Réunion et plus spécifiquement, dans le cadre d'un développement durable et cohérent des hauts.

**Objectifs pédagogiques**

La formation doit permettre :

- d'approfondir les connaissances des acteurs institutionnels du territoire et les conditions d'émergence des projets,
- d'acquérir les compétences juridiques et réglementaires dans les domaines des collectivités territoriales, des communautés d'agglomérations...
- d'affiner ses connaissances de la société réunionnaise (économie, sociologie, histoire et cultures)
- de faire émerger une réflexion de territoire cohérente tout en tenant compte des contradictions.
- de maîtriser les techniques de gestion de projet et de création d'activité.

**Equipe pédagogique :**

**Bernard Pecqueur**, Professeur Aménagement et urbanisme, **Michel Dimou**, Professeur Economie insulaire, **Ali Smida**, Professeur, Prospective, **Nathalie Noël**, Maître de conférences Culture, patrimoine et développement, **Amine Vally**, Economie du développement, **Jean-Yves Rochoux**, Maître de conférences Economie de La Réunion, **Marie-Christine Tizon**, Présidente de Chambre, Cour des Comptes Ile-de-France, **Claire Cerdan**, CIRAD Labelisation et Innovation, **Philippe Vergoz**, Chambre de Métiers, **Wilfrid Bertile**, Géographe, **Michel Sicre**, Expert, **Loran Hoareau**, Historien.

**Responsable scientifique : Stéphane Manin**, Maître de conférences, Marketing du territoire



Miser sur la formation continue à l'Université de La Réunion, c'est bénéficier de formations de qualité, résolument professionnalisantes.